



L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

Claire Boudreau
Héraut d'armes du Canada

LES DRAPEAUX (3^e PARTIE) ET LES FAMILLES D'EMBLÈMES HÉRALDIQUES

Nous avons vu récemment que les drapeaux entretiennent souvent des liens étroits avec les armoiries¹. Cette troisième chronique montre des drapeaux de différentes formes et usages. On y présente aussi une sélection de « familles » d'emblèmes héraldiques créés à partir d'armoiries, d'insignes et de drapeaux dans le but de constituer une identification à la fois complexe et harmonieuse de groupes et de personnes.

Le vocabulaire de la vexillologie (science des drapeaux) est déroutant à plus d'un titre. Il varie considérablement selon les pays, les époques et les langues. Les formes et les usages des drapeaux ne sont pas toujours sous-entendus dans leurs noms². Ainsi :

- **Les drapeaux rectangulaires** sont aujourd'hui les plus fréquents pour l'identification des institutions, des villes et des pays ou nations. Leurs proportions sont variables.
- **Les drapeaux carrés** sont également utilisés mais beaucoup moins souvent. Les drapeaux de la Suisse et du Vatican font à cet égard exception au sein des drapeaux de pays. La forme carrée fut cependant aussi répandue sinon plus que la forme rectangulaire durant tout le Moyen Âge. Les drapeaux de régiments (par exemple ceux du Régime français) et les drapeaux de cérémonie adoptent traditionnellement cette forme.



Compagnies franches de la marine, vol. V, p. 209.



Régiment de Béarn vol. V, p. 212.

- **Les gonfanons** désignent au Moyen Âge des bannières à plusieurs langues ou pointes. De nos jours, les gonfanons, ou gonfalons, désignent plutôt des drapeaux civils ou religieux attachés verticalement à une lance transversale

(ex. 1d et 2d). Ils peuvent notamment être utilisés dans des processions. La bannière religieuse de Carillon, créée pour être suspendue verticalement, est de ce type³. Selon la légende, elle aurait été témoin de la victoire de Montcalm sur l'armée britannique à Carillon, en 1758.



Drapeau de Carillon, vol. V, p. 207.

- **Le terme étendard** (*standard* en anglais) a désigné au fil des siècles des drapeaux de plusieurs formes et usages. À l'Autorité héraldique du Canada (AHC), ce terme désigne des drapeaux de forme très allongée au bout arrondi ou fendu d'une ou de plusieurs pointes, chargés des armoiries, du cimier, d'insigne(s) et d'une devise dans des combinaisons variables (ex. 3d et 6c).
- **Le terme bannière** a lui aussi connu plusieurs significations. Dans le langage courant, il est employé comme synonyme de « drapeau » et parfois même « d'étendard ».
- **Les fanions** sont de petits drapeaux de diverses formes (ex. 5c).

DES « FAMILLES » D'EMBLÈMES HÉRALDIQUES

De tout temps, des « familles » d'emblèmes ont combiné les couleurs et les meubles d'armoiries et d'insignes à des drapeaux de divers usages et formes. De nombreuses créations de l'Autorité héraldique du Canada perpétuent cette façon de faire, qui ne se démode pas. Ces groupes d'emblèmes ont l'avantage d'être complémentaires et cohérents, deux qualités fort souhaitables dans le monde de l'identification visuelle.

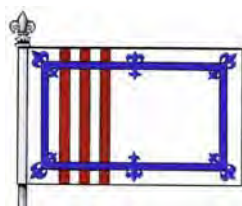
¹ Voir *L'Ancêtre*, n° 301, vol. 39, p. 129-130 et n° 302, vol. 39, p. 201-202.

² Les ouvrages de Whitney Smith, *Les drapeaux à travers les âges et dans le monde entier*, Fayard, trad. Georges Pasch, 1975, et d'Alfred Znamierowski, *Encyclopédie mondiale des drapeaux*, Manise, trad. Gisèle Pierson, 2000, constituent de bonnes introductions.

³ À ce sujet, voir l'excellent article d'Yves Bergeron « Drapeau de Carillon », dans *L'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* www.ameriquefrancaise.org/fr/article-212/



a) Armoiries



b) Drapeau inspiré des armoiries



c) Insigne



d) Gonfanon chargé de l'insigne

Richelieu International (ON), vol. V, p. 70.



a) Armoiries



b) Drapeau chargé de l'insigne



c) Insigne



d) Gonfanon inspiré des armoiries

Town of Penhold (AB), vol. IV, p. 386.



a) Armoiries



b) Drapeau inspiré des armoiries



c) Insigne



d) Étendard composé des armoiries, du cimier, de l'insigne et de la devise

Pierre Daniel Bellemare (ON), vol. IV, p. 537.



a) Armoiries



b) Drapeau aux armes



c) Insigne du Service de police



d) Drapeau avec l'insigne du Service de police

City and Police Service of Medicine Hat (AB), vol. III, p. 260 et 264.



a) Armoiries



b) Insigne



c) Fanion avec insigne



a) Armoiries



b) Insigne



c) Étendard composé des armoiries, du cimier, de l'insigne et de la devise

Alan Roy, Hudson (ON), vol. IV, p. 523.

Marc-Philippe Robert Joseph Vincent (QC), vol. II, p. 85.